

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - NOVEMBRE 2012

## Le mot du Maire

### Economie - Echapper à la déflation.



P. 1 Le mot du maire
P. 2 et 3 Le conseil municipal en bref
P. 4 Des nouvelles du CMJ
P. 4 et 5 Les travaux
P. 6 L'arbre du Gomm

P. 6 L'arbre du GommP. 7 La sortie forêtP. 8 Les maires depuis

P. 8 Les maires depuis la LibérationP. 9 Elagage et brûlage

P. 10 Informations INSEE Informations CSA Informations CIRFA
P. 11 Informations APALIB Infirmière à domicile

Atelier Mémoire

P. 12
Les animaux sauvages
Les sapeurs-pompiers d'Oderen

P. 13 La Croix-Rouge

P. 14 L'amicale du don du sang

P. 15 Le club de loisirs Le Théâtre en Français Le Théâtre Alsacien

P. 16 Le Markstein, ça vous gagne!

Odr'Anim
P. 17 Le Souvenir Français

La Société de Tir

P. 18 Les recettes du monde

Trucs et astuces

P. 19 Solution des mots-croisés

P. 20 Les mots-croisésP. 21 La page des enfants

P. 22 La liste des gagnants Le plan de déneigement

Le planning des collectes Le calendrier des manifestations

P. 23 Le calendrier des manifes de novembre à février

P. 24 A vos plumes! Les pharmacies de garde



La crise reste devant nous, dans le monde comme en Europe. Le ralentissement général de la croissance souligne que la déflation (réduction de l'inflation) contenue

depuis 2008 demeure constante. Elle bloquera l'activité et l'emploi tant que le désendettement ne sera pas réalisé, ce qui risque d'être long et même très long.

Le surendettement des Etats qui atteint pour certains 105 % du PIB (Produit Intérieur Brut) ne peut favoriser une relance sans efforts réels et constants, avec un premier ordre : réduire les dépenses publiques.

Nous sommes confrontés à un cercle vicieux : la morosité engendre de la méfiance, les entreprises n'osent plus investir devant un avenir incertain, les ménages épargnent plus pour assurer des jours plus difficiles, l'emploi régresse, le chômage augmente et le pouvoir d'achat part à la baisse.

La mondialisation avec tout cela augmente les risques et déplace les marchés et surtout les sites de production. Ainsi après la crise du textile dans les années 1980, puis celle de l'acier, nous redoutons celle de l'automobile...à quand une stabilité ?? je n'ose même plus parler de relance.

Bien entendu certains secteurs sont épargnés comme le tourisme qui jouit toujours d'une bonne cote, car il est difficilement « exportable » mais il ne peut à lui seul assurer une économie autonome et suffisamment forte pour notre pays. Par ailleurs, nous sommes de plus en plus tournés vers les emplois « services », qui sont certes nécessaires, mais qui, malheureusement, n'apportent pas de plus-value ni de richesse.

Il reste tout de même de l'espoir dans les domaines de l'innovation et des nouvelles technologies, mais il faut rester les meilleurs, les plus rapides et surtout créateurs et précurseurs car « la copie » nous guette. Autre source de développement : les nouvelles énergies dont parfois on masque les avancées par protectionnisme lié à certains monopoles.

J'ose espérer me tromper....quoi qu'il en soit les temps prochains seront encore difficiles et nous ne pourrons que nous serrer les coudes et garder confiance pour un avenir plus favorable économiquement.

Nous nous approchons des fêtes de fin d'année... je vous souhaite dès à présent de joyeuses fêtes et une année 2013 ouverte à un avenir plus souriant.

> Votre Maire, Francis ALLONAS

## Le conseil municipal en bref

#### **SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2012**

## Projet ONF de création d'une mare en forêt publique

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE les travaux de restauration d'une mare sur son territoire selon un cahier des charges pré établi par les partenaires du projet (ONF, association BUFO);
- AUTORISE le Maire à signer les documents nécessaires à l'instruction de ce dossier;
- AUTORISE le maire à faire une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, correspondant à 60% des dépenses totales (maîtrise d'œuvre et travaux) pour un montant estimé de 3170 € HT selon le devis estimatif proposé.
- PRECISE que la dépense sera imputée en section d'investissement du budget Forêt.

#### Participation à la dépense de maintenance cynégétique

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de solliciter une participation financière à hauteur de 1 800,00 € HT auprès de la Société de Chasse du HAHNENBRUNNEN;
- PRECISE que la recette sera versée au budget Forêt

#### Demande de subvention Collège WALCH de THANN

Le Conseil Municipal, considérant que la vocation de la Commune est de financer les actions relevant de la sphère de l'enseignement primaire des écoles communales, et non de l'enseignement secondaire

 DECIDE, en raison des éléments mentionnés ci-après, de ne pas attribuer de subvention concernant le financement du voyage scolaire organisé par le collège de Thann.

#### Demande de subvention Association Départementale des Restaurants du Cœur

Le Conseil Municipal

 DECIDE de ne pas attribuer de subvention spécifique à l'association départementale des Restaurants du Coeur, en raison de l'attribution annuelle d'une subvention directe par la Commune à la conférence Saint-Vincent de Paul, de l'aide matérielle apportée à cette dernière tout au long de l'année par la mise à disposition gratuite d'un véhicule municipal, et de la participation de la Commune à la collecte annuelle de la banque alimentaire.

#### Demande de subvention exceptionnelle Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal, entendu, après en avoir délibéré.

 DECIDE de contribuer aux dépenses réalisées par le Conseil Municipal des Jeunes en lui versant une subvention exceptionnelle de 45,00 €.

#### Acceptation de dons et legs Cercle Sainte Marie

Le Conseil Municipal,

 ACCEPTE le don du Cercle Sainte-Marie à la Commune d'Oderen, d'un montant de 1 054,16 €;

#### Vacations pour formation aux Sapeurs Pompiers du CPI D'ODEREN

Vu l'état récapitulatif des vacations formations dues aux sapeurs-pompiers volontaires communaux établi par le SDIS du Haut-Rhin en date du 03 avril 2012, pour un montant total de 1 696 € ;

 ACCEPTE de reverser individuellement aux pompiers concernés le montant des vacations.

#### Prise en charge de perte de salaire pompier

Le Conseil Municipal;

 ACCEPTE de prendre en charge la perte de salaire du pompier Philippe GROB à hauteur de 75,30 €;

#### Demande de soutien au projet de mémorial de la Déportation

Le Conseil Municipal.

 ACCEPTE d'apporter son soutien au projet par le versement d'une subvention de 200 € (Adhésion = 100 € + don = 100 €)

### Projet de convention avec la SA d'HLM Habitat D'Alsace (DOMIAL) pour la rénovation d'un logement

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE le protocole d'accord tel qu'il est présenté,
- ACCEPTE la clause relative au remboursement anticipé des travaux en cas de non renouvellement ou de dénonciation de la convention de location avant le délai d'amortissement des travaux réalisés (31/12/2020).

#### Travaux - chemin rural du Siebach

Le Conseil Municipal, entendu, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, et 1 voix contre (Monsieur Daniel WYSS),

- DONNE son accord de principe pour faire l'acquisition des matériaux nécessaires à l'entretien du chemin rural menant au site du Siebach;
- PRECISE que la dépense sera imputée en section de fonctionnement du budget principal.

#### **SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2012**

## Fixation des tarifs arnica & droits d'emplacements

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité :

 DECIDE de reconduire les tarifs révisables au 1<sup>er</sup> juillet, de la carte de cueillette et ramassage de l'arnica et du droit d'emplacement qui sont fixés comme suit :

Objet	Tarif
Carte ARNICA	110 € TTC par an
Droit d'emplacement	
pour vente de plats	16 € TTC par mois
à emporter	

## Fixation de loyer : logement communal du 1er etage de la mairie

Le Conseil Municipal,

 DECIDE de fixer le tarif du loyer mensuel du logement du 1er étage de la mairie, situé 54 Grand'Rue, à 380,00 € (avec le chauffage). Le loyer sera révisé automatiquement chaque année dans la limite maximale de la variation de la moyenne sur quatre trimestres de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE au titre du 2e trimestre de chacune des années de référence et de révision (indice de référence : moyenne du 2ème trimestre 2011).

## Acquisition de deux parcelles a l'Euro Symbolique :

Le Conseil Municipal

APPROUVE, l'acquisition à l'€uro symbolique, de la rue privée du Bel Air en vue de l'intégrer au Domaine Public Communal,

## Raccordement de trois propriétes au reseau d'assainissement

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de prendre en charge la dépense pour l'implantation de deux regards supplémentaires de branchements au réseau d'assainissement.
- DECIDE de solliciter une participation financière à hauteur de 500 € pour chacun des trois propriétaires concernés,

## Travaux de refection du chemin rural d'acces au site du Siebach

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de prendre en charge les travaux d'entretien à réaliser sur le chemin du Hensbachweg permettant d'accéder au site du Siebach,
- DECIDE de solliciter une participation financière aux écoles de Vol Libre, principales intéressées par l'usage de ce chemin pour un montant global de 6 000 €,

## Approvisionnement en plaquettes forestieres de bois dechiquete

Le Conseil Municipal,

- DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE à l'éventuelle adhésion de la commune à un groupement de commandes
- APPROUVE le lancement d'une nouvelle mise en concurrence pour la fourniture de plaquettes forestières en prévision de la prochaine saison de chauffe.

## Convention de location entre DOMIAL et la commune

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE la proposition concernant la présentation du dossier, et l'ajournement du débat.
- ACCEPTE la reconduction de la convention pour une année.

#### Projet de classes bilingues

Le Conseil Municipal,

• SOUTIENT ET APPROUVE le projet de classes bilingues.

#### **SÉANCE ORDINAIRE DU 30 AOÛT 2012**

#### Rénovation d'éclairage public et enfouissement du reseau téléphonique :

Le Conseil Municipal,

 AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de travaux

#### Subvention Delta Revie 2013

Le Conseil Municipal,

 ATTRIBUE une subvention d'un montant de 220 € à Delta Revie Haut-Rhin concernant les abonnements au téléalarme à Oderen, à raison de 10 € / abonné, comme les années précédentes.

## Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Le Conseil Municipal,

 DECIDE d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables suivantes : Budget Principal :

Titre 291 – Exercice 2000 : 160.07 € (Frais de secours sur pistes Markstein)

Titre 99 - Exercice 2006 : 139.00 € (OM)

## Suppression de la taxe annuelle sur les friches commerciales

Le Conseil Municipal

 DECIDE de rapporter la délibération du 5 septembre 2008, instituant la taxe annuelle sur les friches commerciales prévue à l'article 1530 du CGI.

#### Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor

Le Conseil Municipal

- DECIDE de solliciter le concours du Trésorier municipal pour assurer des prestations de conseil;
- D'ACCORDER l'indemnité de conseil et de confection des documents budgétaires au taux de 100 % au titre de l'année 2012.

#### Approbation de la modification des statuts de la communauté de communes : compétence tourisme

Le Conseil Municipal

 APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes comme suit : à l'article 2, dans la rubrique « autres compétences », à la suite de l'alinéa : « définition et mise en œuvre d'un plan de développement touristique en s'appuyant sur un office de tourisme intercommunal et d'autres partenaires de la Communauté de Communes (syndicats mixtes, associations...) », sont rajoutés les alinéas suivants :

#### Adhésion au projet de Chaîne de gîte d'étape à travers la réhabilitation et la gestion des sites du Belacker, du Gazon Vert et du Gustiberg.

- Réalisation (création ou réhabilitation) et gestion d'équipements, d'hébergements et d'aménagements touristiques, patrimoniaux et de loisirs générant une économie touristique et dont le rayonnement dépasse l'échelle de la commune d'implantation, y compris à travers les syndicats mixtes dont la Communauté de communes est membre et pour le compte de tiers (communes, associations) par maîtrise d'ouvrage déléguée, conclusion de baux emphytéotiques ou tout autre contractualisation juridique permettant délégation de maîtrise d'ouvrage et/ou gestion à long terme; réalisation des études y afférant.
- Accompagnement technique et financier des projets privés, communaux et associatifs générant de l'économie touristique; actions de professionnalisation des acteurs touristiques.
- Création et gestion ou financement de transports touristiques (liaison crêtes – vallée ou liaisons intersites.

#### Création d'un chemin rural

Le Conseil Municipal,

 DECIDE la création du chemin rural « Gransché » dont l'emprise est constituée des parcelles cadastrées section 13, n° 39 (1 a 78 ca) et n° 98 (10 a 75).

#### Mandat au Centre de Gestion pour souscrire une convention de participation mutualisée pour la garantie complémentaire des risques statutaires :

Le Conseil Municipal,

 DECIDE de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance que le Centre de Gestion du Haut-Rhin va engager en 2012 conformément à l'article 25 de la loi nº 84-53 du 26 janvier 1984 et donne mandat au Centre de Gestion pour souscrire avec un prestataire retenu après mise en concurrence, une convention de participation pour le risque prévoyance complémentaire.

 PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse confirmer la décision de signer la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion du Haut-Rhin à compter du 1er janvier 2013.

## Remboursement sur facture de gaz à un locataire

Le Conseil Municipal,

 DONNE son accord de principe pour la régularisation de la facture de chauffage d'un locataire.

#### **Convention France Telecom:**

Le Conseil Municipal,

 AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à passer avec France Telecom telle qu'elle est présentée.

#### MAINTIEN DE L'ATESAT (Assistance Technique de l'Etat pour la Solidarité et l'Aménagement du Territoire):

Le Conseil Municipal,

- SOUTIENT la démarche de Monsieur le Maire de la commune de MOOSCH (Ht-Rhin)
- DEMANDE qu'une réflexion soit menée au niveau de l'Etat afin de garantir la pérennité de l'ATESAT, ingénierie publique de solidarité entre l'Etat et les collectivités territoriales, et soutien indispensable aux petites communes.

#### Vacations pour formation aux Sapeurs Pompiers du CPI D'ODEREN

Le Conseil Municipal,

Vu l'état récapitulatif des vacations formations dues aux sapeurs-pompiers volontaires communaux établi par le SDIS du Haut-Rhin en date du 12 juillet 2012, pour un montant total de 2 436.50 €;

 ACCEPTE de reverser individuellement aux pompiers concernés le montant de ces vacations.

#### **Gratification exceptionnelle**

Le Conseil Municipal,

DONNE un avis favorable à l'attribution d'une gratification exceptionnelle pour services rendus d'un montant de 100 €, à Monsieur Thomas GASSER.

Les décisions du Conseil Municipal sont librement consultables en intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune :

http://www.oderen.net menu conseil municipal

## Une kermesse à succès pour le CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé sa quatrième kermesse de fin d'année scolaire dans la cour de l'école.

Les jeunes élus étaient encadrés par leurs ainés du Conseil Municipal. Sous une chaleur écrasante, plus d'une soixantaine d'enfants, de la maternelle au CM2 a participé aux jeux proposés (bowling, tirs au but, chamboule tout, mini golf, pêche aux canards). Nouveauté pour cette année, un stand de maquillage qui a connu un franc succès.

Les écoliers encadrés par le personnel enseignant, ont aussi participé à cet après midi récréatif, en interprétant chants, danses et flûte, devant les parents attendris.

Les plus adroits ont été récompensés et les participants sont repartis avec un lot.



### **Travaux**

Un des plus beaux points de vue d'Oderen, « le Uhufels », a vu son garde-corps remplacé par les ouvriers communaux pour la sécurité de tous les promeneurs. L'investissement est de 8 000 €.



Le chemin du Siebach qui donne accès à la piste d'envol des libéristes est utilisé par cinq écoles de vol libre, et ses endroits les plus pentus étaient régulièrement dégradés par les pluies d'orages et les fréquents passages de véhicules transportant les élèves.

Aussi, le conseil municipal, dans sa séance du mois de juin, a décidé de procéder à sa réfection en utilisant le procédé qui consiste à mettre une couche de béton maigre profilé de telle façon à ce que l'eau ne ruisselle pas en dessous et ne favorise l'éclatement en période de gel. C'est l'entreprise de recyclage Kragen d'Urbès qui a effectué cet ouvrage.

Les travaux se montent à 11 000 € et sont pris, pour moitié, en charge par les utilisateurs.





Le coup de vent qu'a subi Oderen le 16 décembre 2011 a endommagé la couverture du clocher en cuivre de l'église qui s'était désolidarisé de la charpente sur quasiment 2m². La face abîmée du clocher a dû être complètement remplacée.

La réparation a été prise en charge par notre assurance pour un montant de 17 000 €.

Le montage « spectaculaire » d'un échafaudage a été nécessaire pour permettre à l'entreprise Munsch Welker qui a réalisé les travaux de travailler en toute sécurité.



La Grand'Rue a été refaite intégralement en 1989 et a vu sa chaussée reprofilée en 2006. Mais voilà, le passage de centaines de voitures et de camions fait que certains regards de visite de l'assainissement et des eaux pluviales s'affaissent et engendrent un bruit désagréable pour les riverains. Notre service technique a procédé aux remises à niveau pour la tranquillité de tous, usagers et voisins.



Le quartier du Bel Air aura failli cet été à sa réputation d'endroit tranquille! Mais c'est pour la bonne cause car la communauté de commune procède à la mise en place du réseau d'assainissement. Et le conseil municipal, en sa séance du mois d'octobre, a décidé de profiter des travaux pour réaliser l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques. Ces travaux seront exécutés au printemps 2013 et pour un montant de - 100 K€ TTC pour la partie éclairage public et le téléphone (voté au budget 2012) et 85 K€ TTC pour la partie ErDF (à inscrire au budget 2013).



Une des particularités d'Oderen, c'est d'avoir une réserve d'eau pour les pompiers qui puise dans la nappe phréatique à l'intersection de la rue du Fossé de l'étang et de la piste cyclable qui se dirige vers Kruth. Cette réserve peut venir en appui si un sinistre venait à survenir à l'hôpital. Lors des travaux sur la voie ferrée l'an passé, un engin de chantier a malencontreusement roulé sur le couvercle de cette réserve et l'a dangereusement fragilisée. Notre service technique en a réalisé un neuf et l'a remplacé.



#### Le général hiver peut se pointer!

La chaufferie communale est opérationnelle depuis la miseptembre. La mise en route s'est effectuée sans souci par notre service technique, et la première livraison de plaquettes forestières de la saison s'est faite sans problème particulier. Après un appel d'offre qui répondait à un cahier des charges drastique, un nouveau fournisseur a obtenu le marché pour deux ans.



### Je suis malade...

## Tout le monde me connaît mais personne ne sait qui je suis!

J'ai été planté en 1889 par Auguste Schneider pour consacrer son mariage. Je mesure 14 mètres de haut et j'atteins presque 2 mètres de tour de taille, mes petites feuilles sont caractéristiques de ma famille des Tilleuls et je culmine à 842 mètres d'altitude.

J'ai accompagné les débuts de l'aviation et ensuite ceux des libéristes en étant un repère pour ces formidables fous volants. Les utilisateurs de la RN66 m'ont en point de mire et ont largement le temps de m'admirer durant de longs moments!

On me rend souvent visite, aussi Gérard, son fils Jean-Denis et le garde-forestier André viennent faire le ménage autour de moi pour que les promeneurs puissent jouir pleinement de la vue magnifique depuis mon pied où on peut admirer la vallée de la Thur et les premiers contreforts du versant vosgien.

Mais voilà je suis malade!

Le conseil municipal s'est rendu dernièrement à mon chevet pour établir un diagnostic après qu'une bande de jeunes, qui, pour se réchauffer à mon pied m'ont définitivement refroidi en confectionnant un feu trop près de mes racines.



En mémoire d'Auguste Schneider, un descendant de sa famille s'est proposé de me remplacer.

Il faudra que cette noble cause réunisse des bonnes volontés pour l'aider à me donner un héritier et suscite un élan solidaire pour sauvegarder une partie du patrimoine de la vallée.

Merci de m'apporter toute votre assistance.



## La sortie forêt du 8 septembre 2012

Comme chaque automne, la sortie forêt a réuni le maire, ses adjoints et conseillers municipaux, des ouvriers de la commune et des chasseurs autour de M. Schlussel, agent patrimonial de l'ONF. Divers thèmes très intéressants ont été abordés, mais le thème principal a porté cette année sur **les enclaves forestières privées en forêt communale.** 

M. Schlussel nous montre sur les cartes où se situent ces enclaves. Certaines sont **attenantes** à la forêt communale, d'autres sont carrément **enclavées**.



Voyons sur le terrain... On comprend que l'exploitation de ces parcelles privées enclavées peut s'avérer difficile.



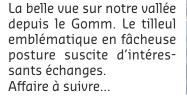
Certaines bornes sont bien visibles ; à d'autres endroits, les limites communales ne sont pas toujours évidentes.



lci, à la Werschmatt, grande discussion dans un bel écrin de verdure, au bord d'un petit étang.



Le sapin "remarquable" : 230 ans ? 43 m de haut ? En bonne santé ?







Une mare permanente dans la forêt. C'est suffisamment rare pour qu'on la préserve.



Le pont du Hinterrunsche dans la descente du Säuwas a besoin de réparations, les communes de Kruth et d'Oderen sont concernées.



### Les maires depuis la Libération

1945	Meny Eugène				
1945-1953	Mény Alphonse				
1953	Weiss Xavier				
1959	Weiss Xavier				
1965	Weiss Xavier est décédé en cours de mandat				
1965	Wilhelm Joseph				
1971	Wilhelm Joseph				
1974	Wilhelm Joseph est décédé en cours de mandat				
1974	Egler Pierre				
1977	Egler Pierre				
1983	Egler Pierre				
1989	Egler Pierre				
1995	Egler Pierre				
2001	Allonas Francis, Pierre Egler s'est retiré				
2008	Allonas Francis				

### Quelques péripéties des élections

Mény Eugène fut élu avant la guerre maire d'Oderen. Les allemands l'ont destitué du mandat de maire. A la libération en décembre 1944, quelques résistants de dernière heure voulaient prendre la mairie. Le capitaine Vebali, chef de la résistance de la vallée (Ehlinger de Bitschwiller) s'y est opposé et a réinstauré M. Mény Eugène maire d'Oderen.

Lors des élections de fin 1945, une seule liste a remporté la totalité des 13 sièges. A la demande du doyen d'âge s'il y a un candidat, personne n'a présenté le nom de M. Mény Eugène, qui lui trouvait normal qu'il soit élu maire sans être candidat. Et c'est M. Mény Alphonse qui fut élu avec 7 voix contre 6 au maire sortant. M. Mény Eugène, prétextant un besoin urgent, a quitté la séance pour aller aux toilettes, au fond de la cour de l'école.

En réalité, il s'est rendu rapidement au café Ludwig pour décommander le repas qu'il avait commandé pour fêter sa réélection.

Les adjoints élus, le nouveau maire Mény Alphonse a proposé aux conseillers de leur payer un pot chez Ludwig. Arrivés sur place, M. Ludwig leur a dit qu'ils tombent bien, le repas commandé par le maire Mény Eugène et qu'il venait d'annuler quelques minutes avant, était toujours prêt. Le maire battu, n'était naturellement pas présent et c'est ainsi que les 12 conseillers ont dégusté le repas commandé par l'ancien maire.

En 1953 et 1959, la campagne fut très animée. Une liste menée par Xavier Weiss, constituée principalement de « bangalas » fut combattue par des candidats venant du corps des sapeurs-pompiers et de dirigeants de la musique et de la société arboricole.

La campagne fut virulente, à force de tracts, attaquant outrageusement les uns et les autres. Des lettres anonymes furent distribuées, des pamphlets furent écrits....

Le village était quasiment divisé en deux. La liste présentée par Xavier Weiss fut élue à une très grande majorité, ce qui n'améliorait pas l'ambiance au village.

En 1959, il manquait une voix aux 13 pour que la liste entière soit élue au 1<sup>er</sup> tour.

Après avoir recompté la totalité des bulletins, il fallait organiser un 2<sup>e</sup> tour pour une voix. L'intéressé a toujours prétendu avoir rayé son nom sur la liste, ce qui aurait évité une élection complémentaire.

En 1965, le conseiller général avait suggéré à M. Weiss d'ouvrir sa liste au président de la musique, M. Alfred Binder, ce que ce dernier avait accepté. A partir de ce moment-là, la paix est revenue entre les sociétés et la liste complète fut élue.

En automne, le maire Xavier Weiss décède. Aimé Egler décide de se retirer pour laisser la place à son fils Pierre, conseiller général. Lors de la partielle, ce dernier et Charles Mark furent brillamment élus dès le 1<sup>er</sup> tour.

Un accord fut réalisé entre l'adjoint Joseph Wilhelm et le conseiller général, accord prévoyant le poste de maire à M. Wilhelm et celui d'adjoint au nouveau Egler.

Cet accord fut reconduit en 1971 jusqu'en 1974, date de décès du maire Wilhelm.

C'est ainsi que Pierre Egler a conduit les destinées de la commune depuis 1974 jusqu'en 2001, le plus long mandat tenu à Oderen, c'est-à-dire 27 ans.

Il avait à ses côtés Théo Arnold et André Grob qui ont pris un engagement de 18 ans, relayés par la suite par François Relly et Francis Allonas. Ce dernier a succédé au maire Egler en 2001.

Durant ces 27 ans, des listes d'opposition partielles furent rares. La liste présentée par le conseil sortant ayant toujours été réélue en entier dès le 1<sup>er</sup> tour. L'un ou l'autre opposant a accepté de rejoindre la liste municipale le tour suivant.

Pierre EGLER

## L'élagage à proximité du réseau électrique aérien

## Quelles sont les responsabilités respectives d'ERDF et du propriétaire public ou privé ?

ERDF assure financièrement l'entretien et la maintenance des ouvrages en procédant régulièrement au maintien de la végétation à distance réglementaire. Toutefois la responsabilité du propriétaire (privé ou public) est engagée dans les cas suivant :

- l'arbre planté en domaine privé déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (article 25 du décret du 14 mars 1965, chapitre IV),
- la plantation de l'arbre est postérieure à la pose de la ligne électrique et ne respecte pas les distances prescrites par l'Arrêté interministériel du 17 mai 2001.

Dans ces 2 cas l'élagage des végétaux correspondant est à la charge financière du propriétaire.

#### Le propriétaire peut-il réaliser lui-même les travaux d'élagage?

Même s'il est fortement recommandé de faire intervenir des professionnels possédant une formation technique reconnue, le propriétaire peut réaliser luimême les travaux l'élagage à condition d'en avertir le concessionnaire ERDF. Ce dernier indiquera les mesures de prévention et les distances à respecter aux abords des lignes électriques.

Pour cela, le propriétaire doit rédiger une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT).

### Qui est responsable en cas de chute d'arbre sur une ligne?

Le gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés à la ligne. ERDF peut ainsi demander réparation des préjudices subis lorsque des tiers endommagent des ouvrages électriques de manière intentionnelle ou accidentelle.

## Que faire lorsqu'un arbre menace une ligne ou se situe à moins de 3 mètres de celle-ci ?

C'est à ERDF de faire le nécessaire pour mettre l'ouvrage en sécurité.

## Toute personne constatant qu'un arbre menace une ligne doit prévenir le Service Dépannage ERDF : 09 726 750 68 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7).



### Brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est une pratique qui ne répond pas aux exigences liées à l'élimination des déchets telles que définies par l'article L. 541-2 du code de l'environnement et elle pose en outre des problèmes notables d'ordre sanitaire, ce qui justifie qu'elle se trouve interdite dans le cas général (article 84 du règlement sanitaire départemental).

La valorisation des déchets verts des particuliers a été réaffirmée dans les engagements du Grenelle de l'environnement, et leur valorisation sur place par compostage ou leur collecte en déchèterie doivent donc être privilégiées. L'orientation doit être la même pour les déchets issus des services des collectivités chargés de l'entretien des espaces verts : leur valorisation biologique ou agronomique doit être systématiquement recherchée, si possible au plus près de leur lieu de production, via leur utilisation en paillage ou après compostage.

Dans le cadre de ses pouvoirs de police et sur la base de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le maire de la commune est chargé de veiller au respect des interdictions de brûler des déchets verts par les particuliers sur leurs propriétés.

Les riverains disposent des voies d'action de droit commun devant les juridictions civiles à l'encontre des auteurs des nuisances.

## INFORMATIONS INSEE

### 1) ENQUETE SUR L'USAGE DE L'INFORMATION PAR LES ADULTES

L'INSEE effectue en France métropolitaine, entre le 7 septembre et le 24 novembre 2012, une importante enquête sur l'usage de l'information par les adultes.

Cette enquête internationale a pour objectif de recueillir des données précises sur l'usage au quotidien de l'information par les adultes.

Elle vise à mieux comprendre comment les adultes gèrent les informations dans la vie de tous les jours : lecture, recherche d'information, utilisation d'un ordinateur, d'internet, calculs. Cette enquête s'intéresse également à la formation et à l'expérience professionnelle des adultes. Elle s'adresse aux personnes âgées de 16 à 65 ans.

## 2) ENQUETE CONDITIONS DE TRAVAIL

L'INSEE réalise entre octobre 2012 et février 2013 une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

### Diffusion des chaînes multiplexes Précisions du C.S.A.

La télévision est passée au tout numérique dans notre région le 2 février 2010.



19 chaînes gratuites et 9 chaînes payantes sont aujourd'hui disponibles pour tous les téléspectateurs et à la fin de cette année 25 chaînes gratuites.

Certains foyers n'ont toutefois pas encore accès à toutes les chaînes, puisque celles des multiplex R2 et R5 ne sont pas en service sur tous les émetteurs.

Au terme d'un dialogue entre le CSA et les opérateurs de ces multiplex, ces derniers ont accepté de porter leur couverture au niveau de celui des multiplex R1, R4 et R6. Ainsi, tous les

téléspectateurs ayant accès aux chaînes de ces multiplex avec une antenne « râteau » recevront également l'ensemble des chaînes portées par les multiplex R2 et R5, si tel n'est pas encore le cas.

Les chaînes du multiplex R5 sont diffusées dans notre commune à compter du 16.10.2012.

Une fois les modifications techniques effectuées, les téléspectateurs recevant la télévision numérique terrestre peuvent lancer la recherche pour mémoriser les nouvelles chaînes.

## Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées fera une information sur les métiers de l'Armée de Terre pour l'année 2012-2013.

Une permanence sera assurée par l'adjudant BITSCH, le 1er mercredi de chaque mois au CIO de Guebwiller de 14h00 à 16h00 : 17 place du marché 68500 Guebwiller et au CIO de THANN le 2e mercredi de chaque mois de 14h00 à 16h00 : 6 rue des pèlerins 68800 Thann.

Cette information permettra aux jeunes de 18 ans à 29 ans de découvrir le métier de soldat et de s'orienter vers une voie professionnelle. Plus de 400 métiers proposés.

Ci-contre, le calendrier récapitulant les dates de permanence du CIO de THANN.

CIO de Thann 6, rue des Pèlerins 68800 THANN

Mercredi 14 novembre de 14h à 16h Mercredi 12 décembre de 14h à 16h Mercredi 9 janvier 2013 de 14h à 16h Mercredi 13 février 2013 de 14h à 16h Mercredi 13 mars 2013 de 14h à 16h Mercredi 10 avril 2013 de 14h à 16h Mercredi 12 juin 2013 de 14h à 16h



## Vitaminez votre temps libre avec APALIB'



De plus en plus de personnes ont la volonté de rester actives et dynamiques pendant leur temps libre. C'est aussi votre cas ?

Alors rejoignez un des 400 clubs de loisirs proposés par l'association APALIB', présente dans tout le Haut-Rhin. Les activités sont animées par des bénévoles compétents, passionnés, et formés, avec un seul mot d'ordre : le bien-être. Il y a forcément une activité qui vous plaira, près de chez vous !

- Des activités de maintien en forme, physique et psychique : gym douce, yoga, Taï-Chi, balades, randonnées marche nordique, ateliers mémoire, anglais, ...
- Des cours d'informatique, d'initiation à Internet, à la photo numérique, ... pour être en phase avec les technologies actuelles
- Des activités artistiques comme la peinture, la broderie, le patchwork, ... pour développer votre sens de la créativité
- Sans oublier les jeux de société, les sorties et voyages, les conférences et spectacles, la musique et le chant... pour passer d'agréables moments au sein d'un groupe convivial, tout simplement.

N'hésitez pas à demander le catalogue complet des animations ou à le consulter en ligne: **animations.apalib.fr** 

Il est toujours temps de vous inscrire!

### Plus de renseignements :

La Maison du Temps Libre 16 rue Engel Dollfus 68200 Mulhouse 03 89 42 05 24 L'Espace Bel Age 14 rue Berthe Molly 68000 Colmar 03 89 23 23 02



#### **DEVENIR ANIMATEUR BÉNÉVOLE**

Vous avez une passion, un don ou tout simplement un centre d'intérêt que vous souhaitez partager ? Montez votre propre club et devenez-en animateur avec le soutien de l'équipe d'animateurs d'APALIB'!

Caroline LEBON est à votre écoute pour réaliser votre projet : 03 89 42 05 24

### Infirmière à domicile

Une nouvelle infirmière à domicile au 14 rue Hensbach

HARZALLAH Anne-Lise s'est installée à domicile depuis le 01/08/2012 comme Infirmière à domicile.

Disponible tous les jours pour prendre soin des patients de tous âges, n'hésitez pas à la contacter au : **03 89 82 11 91 ou 07 61 02 17 12** 



- Un programme efficace et divertissant de 15 séances pour améliorer sa mémoire, coordonné par la M.S.A. d'Alsace, en partenariat avec la Commission Culture, Communication et Loisirs.
- Un atelier mémoire qui se déroulera à Oderen à partir du jeudi 12 septembre 2013 au jeudi 13 février 2014. Le planning définitif sera arrêté et communiqué au courant du 1<sup>er</sup> semestre 2013.

### « J'aime les animaux sauvages, donc je les nourris! »

### NON, CE N'EST PAS UNE BONNE IDÉE.

L'homme, de l'espèce « homo sapiens », partage son territoire avec toutes les autres espèces de la nature. Pour que cette cohabitation soit harmonieuse, quelques règles simples sont à respecter.

S'agissant des animaux domestiques, c'est depuis longtemps un échange bien compris entre l'homme et la bête : ils se rendent service mutuellement. Mais les animaux sauvages, eux, ont appris depuis toujours à se débrouiller tout seul. Pour lutter contre la violence des éléments, chacun déploie sa propre stratégie et utilise ses propres ressources sans attendre aucune aide « extérieure ».

Ce n'est pas rendre service à l'animal que de le nourrir comme s'il nous appartenait. C'est un peu comme si on voulait le rendre dépendant de nous, nous faire aimer de lui, ou du moins lui « faire plaisir » ; on a peur qu'il souffre sans notre compassion et notre intervention. Ce n'est pas non plus rendre service à nos concitoyens que d'attirer près des habitations ces animaux qui peuvent occasionner des gênes, des dérangements, voire des dégâts.

Si donc nous aimons les mammifères sauvages, **respectons-les** en gardant nos distances, en les laissant vivre leur vie sauvage.

Evitons d'affourager les herbivores et évitons de jeter des os ou restes de viande sur le compost, ce qui attire les carnassiers et les opportunistes, tels que renards, blaireaux, fouines et autres sangliers.





En revanche, la problématique est bien différente pour les **petits oiseaux** : graines et boules de graisse sont les bienvenues lorsque le gel et la neige les privent de leurs sources naturelles d'approvisionnement.



## Les sapeurspompiers d'Oderen

Cette année les sapeurspompiers d'Oderen ont réalisé un calendrier « Collector » où le corps et l'amicale illustrent chaque mois de l'année au travers des diverses activités de l'ensemble et reflètent leur dynamisme et leur expérience. Merci aux habitants d'Oderen de réserver un bon accueil lors de sa vente le dimanche 11 Novembre.



## L'espace bébés mamans de la Croix Rouge

Depuis de nombreuses années la délégation locale Thann St Amarin de la Croix rouge Française était engagée, à côté d'autres associations (voir l'article de Monsieur Jean-François Muller, Président de la Conférence Saint Vincent de Paul de St-Amarin dans le dernier numéro de Inf'Oderen) dans l'aide aux personnes en situation de précarité ou de solitude. Cette aide s'exerçait essentiellement en faveur des adultes (aide alimentaire, vestimentaire, aide au paiement de factures de gaz, d'électricité, d'assurances), des enfants (achat de fournitures scolaires, financement de colonies de vacances, après-midi récréative avant Noël à Kirwiller) et des personnes âgées (distribution de colis de Noël dans les maisons de retraite). Ces actions ont couté 7 000 € en 2011 (25% de plus qu'en 2010) à la délégation locale Thann St-Amarin de la CRF pour l'ensemble du canton de St-Amarin dont 10% pour la commune d'Oderen.

Suite à une demande des assistantes sociales et surtout grâce à l'implication d'une équipe de bénévoles dirigée par une habitante d'Oderen, nous avons pu, en octobre 2011, soutenus par la Communauté des Communes de la vallée de St-Amarin par la mise à disposition gracieuse d'un local, ouvrir au Parc de Wesserling, Bureau des pépinières, 9 rue des fabriques, un « Espace Bébés Mamans » où les parents d'enfants de moins de 18 mois dans le besoin, qui nous sont adressés par les assistantes sociales, peuvent obtenir gratuitement des colis alimentaires (laits en poudre, petits pots, céréales, gâteaux, jus de fruits, eaux pour les biberons..) et d'autres articles indispensables (couches, articles d'hygiène, vêtements, matériel de puériculture..) Cet »espace » aménagé par les bénévoles de la CRF (remplacement de la moquette par un revêtement de sol plastifié, peinture,) embelli par les jeunes filles des scouts de Thann (fresque murale et remise en peinture de mobilier scolaire offert par l'école primaire d'Oderen) est un lieu d'accueil convivial où les bénévoles de l'EBB Mamans reçoivent tous les 2 samedis matins autour d'un café et de pâtisseries les enfants de moins de 18 mois et leurs parents (souvent des mamans seules à les élever) afin de leur apporter autant que possible l'aide matérielle et le soutien psychologique dont elles ont besoin.





Cette action nécessite des moyens humains (merci à l'équipe de bénévoles de Martine qui ne ménage ni son temps ni sa peine) et financiers importants (malgré les collectes et l'aide inter-associative, les achats indispensables pour satisfaire les demandes en cours sont évalués à environ 5 000 € pour l'année 2012).

La source de revenus essentielle de la CRF est la générosité du public « sans dons, pas d'action ».

Une collecte en porte à porte se déroule depuis de nombreuses années dans la vallée, elle est indispensable pour la poursuite de nos actions qui dépend donc de votre générosité : faites bon accueil à nos bénévoles qui viendront sonner à votre porte. Pour tout don d'au moins 10 € la CRF vous adressera un reçu fiscal vous permettant de déduire 75% de son montant de vos impôts sur le revenu.

Des dons en nature (aliments, vêtements, matériels tels que rehausseur, landau, mobilier, jouets) sont également bienvenus.

### Pour tout renseignement faire appel $\dot{a}$ :

**La responsable de de la CR BBMamans** Martine Oulbani Oderen

06 82 54 63 29

**Le responsable de l'action sociale du canton Oderen** Alain Corbeau

03 89 38 72 30

Le président l'espace locale Dr J.J. Grau 03 89 37 90 42

## Amicale pour le don du sang bénévole Fellering - Oderen - Kruth-Wildenstein

Le vendredi 22 juin, nous avons organisé notre 3° collecte de sang à Oderen avec la venue des élèves de l'école primaire CM1 et CM2, accompagnés de leur instituteur M. Eric BINSINGER. Ils ont ainsi pu voir comment se déroulait une collecte de sang et toute l'organisation que cela demandait.

Ce jour-là, nous avons battu un record avec **123 don-neurs**. C'est pour nous le meilleur chiffre jamais obtenu depuis la création de notre amicale. Cette collecte venait après la journée mondiale du don de sang où nous avions organisé une animation au Super U du parc de Wesserling, le samedi 16 juin, conjointement avec les amicales de Ranspach, Husseren-Wesserling, Mitzach et Moosch-Malmerspach-Geishouse.

Ces actions ont sans nul doute un impact positif sur la réussite de nos collectes.

Le vendredi 24 août à Fellering, c'était notre 4ème collecte de sang de l'année. Là aussi un beau résultat a été enregistré, puisque **117 personnes** se sont déplacées, alors que le mois d'août est toujours une période difficile (pendant les vacances, si les donneurs ont l'esprit ailleurs, ce n'est pas le cas des malades et des accidentés).

Pour cette année, cela fait à ce jour un total de **440 dons**.

Avec les 2 collectes encore à venir, cela laisse augurer un bilan très positif pour 2012.

## Le vendredi 19 octobre, ce sera à Kruth à la salle Saint-Wendelin de 15H30 à 19H30.

Pour terminer cette année, nous serons chez vous comme d'habitude, le **vendredi 28 décembre**. C'est une collecte un peu particulière où nous obtenons toujours une bonne fréquentation car beaucoup de donneurs sont en congé et peuvent ainsi accomplir un geste de solidarité dans une période où les besoins de l'E.F.S. sont particulièrement importants.

Ce jour-là, les généreux donneurs pourront se requinquer avec du marcassin et des spätzles préparés par Nadine et Olivier.





Sano

Déjà nous pouvons penser à 2013 : voici les dates des collectes de sang prévues et la date de notre Assemblée Générale.

Assemblée Générale : dimanche 10 février 2013 à 10H00 au foyer communal de Fellering.

#### Collectes de sang:

- **Vendredi 22 février** à Fellering au foyer communal de 15h30 à 19h30
- **Vendredi 26 avril** à Kruth à la salle Saint-Wendelin de 15h30 à 19h30
- **Vendredi 21 juin** à Oderen à la salle socio-éducative de 15h30 à 19h30
- Vendredi 23 août à Fellering au foyer communal de 15h30 à 19h30
- **Vendredi 18 octobre** à Kruth à la salle Saint-Wendelin de 15h30 à 19h30
- Vendredi 27 décembre à Oderen à la salle socioéducative de 15h00 à 19h30

Merci encore et à bientôt.



M. Jean-Marie ANDRE Président de l'Amicale 03.89.82.71.20 ; 06.20.29.00.47 E-mail : jeanmarie.andre74@sfr.fr

### Le club de loisirs d'Oderen

### Quelques nouvelles de notre Club.

Depuis le mois de Septembre notre Club s'est enrichi de jeunes membres juniors âgés de 8 à 14 ans. Ils sont une vingtaine à venir danser le lundi soir de 19 à 20 heures. Ils sont très motivés et c'est un vrai plaisir de travailler avec eux.

Si d'autres enfants de 8 ans et plus sont intéressés par la danse Country, pas de problème nous les accueillerons avec plaisir.

**Contact: Simone ALLONAS** 

Tél.: 03 89 82 10 64 après 18 heures Mail: simone.allonas@wanadoo.fr

Les cours des adultes ont toujours lieu le lundi soir à 20 heures et le jeudi soir à 20 heures.

N'hésitez pas à venir assister à deux voire trois cours pour tester cette activité.

S'il y a assez de monde pour faire un groupe de débutants adultes je pourrais aménager les horaires des cours.

Hopla voilà pour les nouvelles ou plutôt iiih....haaa.... dans le langage cow boy.

La Présidente. Simone ALLONAS



## Le théâtre d'Oderen en français (TOF)

Le théâtre d'Oderen en français (TOF), section du Cercle Sainte-Marie a repris ses activités depuis peu, les mercredis dans la salle de spectacle du Cercle à Oderen.

En complément du théâtre dialectal, le TOF offre la possibilité aux jeunes âgés de 6 ans et plus, aux adolescents ainsi qu'aux adultes de jouer la comédie.

Les répétitions se déroulent le mercredi de 18 h à 19 h 30 pour les plus jeunes, encadrés notamment par Jean-Paul Weiss (06.09.20.79.08). Les acteurs en herbe préparent une pièce qui sera jouée lors de la soirée familiale du Cercle à l'approche de Noël.

Les répétitions pour les adultes se déroulent de 19 h 30 à 21 h, sous la houlette de Gabriel Lutringer (03.89.82.15.61). La troupe prépare une comédie pour le printemps 2013. Toute personne intéressée par cette activité, soit comme acteur, soit pour étoffer l'encadrement (décors, costumes, son, lumière, etc.) peut contacter l'un des deux responsables ou se rendre directement sur place au moment des répétitions.





### Théâtre au cercle Sainte-Marie

#### « KUMMA A MOL DURA »

Sous le soleil et les palmiers d'IBIZA des amitiés se lient et c'est du paradis à l'enfer que la famille Roth va en payer le prix fort.

En toute innocence et politesse on se quitte sur un « PASSEZ DONC NOUS VOIR A L'OCCASION » en espérant que cela ne se produise jamais.

C'est mal connaître le clan Geissberger qui va transformer en cauchemar le quotidien des Roth. Venez nombreux découvrir et savourer ce pur moment d'humour et de détente.

## Le Markstein ça vous gagne!

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer la création de l'association « Le Markstein ca vous gagne! ».



Le Marketein ça vour gagne !

Sa vocation est de promouvoir le site du Markstein mais aussi de travailler au développement des activités et des animations sportives et culturelles qu'il propose tout au long de l'année.

L'association est née de la volonté de rassembler l'ensemble des acteurs d'ores et déjà impliqués dans le développement de la station tels que les commerçants, les clubs de ski mais aussi tous les amoureux du Markstein. Elle garantira une meilleure cohérence de notre communication mais aussi de l'action de l'ensemble de ces passionnés. Notre nouvelle dynamique collective nous permettra, par ailleurs, d'organiser une représentation plus forte auprès des pouvoirs et des institutions publiques.

L'association « Le Markstein, ça vous gagne » est présidée par M. Jacky Scheidecker, entraineur de la section Alpine compétition des VTM Mulhouse et habitant du Markstein. A ses côtés, MM. Marc Doppler, Jean-Claude Bini et Rémy Kaufmann assureront les fonctions de Vices-Présidents.

Il nous faut particulièrement remercier la participation active dans l'association de Monsieur Weber, Président du Syndicat Mixte et de son Vice-Président M.Grapp ainsi que celle de Mme Lutenbacher, M. Doll, M. Haller et M. Allonas, Maires des communes voisines.

#### L'association compte trois commissions :

- La Commission Aménagement animée par Jean-Claude Bini et Sébastien Martinot
- La Commission Animations sportives été/hiver animée par Rémy Kaufmann et André Speckbacher
- La Commission animations culturelles et festives animée par Marc Doppler et Louis Fernandez

## DEVENEZ MEMBRE DE L'ASSOCIATION « LE MARKSTEIN, ÇA VOUS GAGNE! »

Notre belle station du Markstein est avant tout la vôtre, alors, aidez nous à lui rendre son panache d'antan en rejoignant l'association « Le Markstein ça vous gagne » et prenez une part active dans son développement futur pour le bonheur et le plaisir de tous!

Que vous soyez une personne morale (association sportive ou culturelle) ou un organisme public, prenez part à ce nouvel élan aui a tant besoin de toutes les bonnes volontés :

REJOIGNEZ-NOUS et recevez votre carte de membre nominative pour la modique cotisation de 10 € annuels!

En tant que membre, vous serez régulièrement informé des actualités de la station, et pour tout renseignement complémentaire ou suggestion, contactez-nous par email à l'adresse suivante : lemarkstein@aol.com.

Sportivement vôtre, Jacky

### Odr'Anim

Les 1<sup>er</sup> et 2 décembre, premier week-end de l'Avent, Odr'Anim organise son traditionnel Brédalamark.

Dans la cour de l'école, où seront mis en place les cabanons occupés par les associations du village et autres chalands, ainsi que dans la salle multifonction, vous pourrez faire vos emplettes de Noël.

Le marché sera ouvert de 14 à 19 heures le samedi et de 10 à 19 heures le dimanche.

Les brédalas, que l'équipe de Betty prépare pendant plusieurs semaines de même que les couronnes de l'Avent, ou autres décorations pour la table ou arrangements pour le cimetière, confectionnés durant le mois de novembre par l'équipe de Nanou vous seront proposés sur place.

En plus des gourmandises et collations, il y aura de quoi se restaurer le dimanche à midi où nous servirons du collet fumé cuit dans le marc de Gewurtz, des roïgebragelda et dessert. Le passage du Saint Nicolas et les airs de Noël joués par les musiciens de l'Alsatia d'Oderen et de l'Orphéenne de Fellering feront partie des animations. Le groupe des bénévoles d'Odr'Anim prend de nouveau en charge la décoration du centre du village et si de nouvelles personnes souhaitent nous rejoindre deux samedis matins courant novembre afin de donner un coup de main, elles seront les bienvenues.

Les bénévoles et les membres de l'association espèrent vous y rencontrer nombreux et vous souhaitent d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Luc SCHERLEN, Président d'Odr'Anim





### **Souvenir Français**

Madame, Monsieur.

Cette vénérable institution est née en 1871 en Alsace-Lorraine.

Reconnue d'utilité publique depuis 1906, le Souvenir Français a comme mission :

- conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France ou qui ont honoré notre pays par de belles actions.
- veiller à l'entretien de leurs tombes et des monuments élevés à leur gloire en France et à l'étranger,
- transmettre le flambeau du Souvenir aux générations successives.

Ses ressources proviennent essentiellement de la quête du 1<sup>er</sup> novembre, d'indemnités du Ministère des Anciens combattants et des cotisations des membres adhérents : toutes les personnes généreuses lors de la quête du délégué de leur village.

Soutenir les actions du SOUVENIR FRANÇAIS, c'est être conscient que l'avenir de la France ne peut se faire sans continuité avec son passé.

Le délégué d'Oderen, Paul Marrer, qui assure cette tâche depuis près de dix ans, souhaite être remplacé dans la quête annuelle, ou associer une ou plusieurs personnes à cette action nécessaire et indispensable. Les opportunités ne manquent pas dans la commune et le canton, sous la présidence active de Monsieur Roger Bringard. Entre autres, Steingraben, Tunnel d'Urbès, tous les carrés militaires, les tombes des soldats, chapelles et stèles en montagne...

Nous vous invitons à visiter le site du Souvenir Français du canton : http://www.souvfrancais-stamarin.com/

Veuillez vous adresser en mairie ou à Paul Marrer : paul.marrer@wanadoo.fr - 06 60 65 98 22

Paul MARRER



### Société de Tir d'Oderen

## Changement à la tête du comité depuis le 8 septembre 2012.

A l'issue de l'assemblée générale de la société de tir d'Oderen qui s'est déroulée le samedi 8 septembre 2012, Didier Grunenwald a été élu président de la société après renouvellement et vote du comité. Il succède à Thomas Kubler qui présidait depuis quatre années.

Le stand de tir qui se trouve près de l'étang du Maerel est destiné exclusivement au tir d'armes de poing à 25 mètres avec différents calibres, 22 long rifle, 357 magnum, 44 magnum, 9 mm... ainsi que le tir à la poudre noire.

La société fut créée en 1980 par quelques personnes de la vallée intéressées par le tir sportif. Monsieur le Docteur Pierre Sutter en était le premier président.

A l'heure actuelle, la société compte 48 membres issus de la vallée et également en dehors de la vallée, dont plusieurs compétiteurs.

### Résultats sportifs 2011-2012

En tir sur cible à 25 mètres 22 long rifle, Thomas Kubler termine à la 5° place au niveau départemental, avec 551 points sur 600 et 7° au niveau régional avec 550 points sur 600.

Eric Meyer termine 9° au niveau départemental avec 520 points, Michel Luttringer est 22° avec 466 points et Didier Grunenwald 26° avec 445 points.

Pour ce qui est du tir avec armes anciennes (poudre noire) en épreuve « Mariette », Jean-Luc Klein termine 1<sup>er</sup> au niveau départemental avec 94 points sur 100, 2<sup>e</sup> au niveau régional avec 92 points sur 100 et 29<sup>e</sup> au niveau national avec 90 points. Jean-Marc Rudler est 3<sup>e</sup> au niveau départemental avec 88 points sur 100 et Michel Luttringer est 6<sup>e</sup> au niveau départemental avec 85 points.

En épreuve « Kuchenreuter » Jean-Luc Klein est 1<sup>er</sup> au niveau départemental avec 93 points, 4<sup>e</sup> au niveau régional avec 94 points et 8<sup>e</sup> au niveau national avec 95 points sur 100.

Il est aussi vainqueur au niveau départemental et régional en catégorie « Colts » et Donald Maison ». Au critérium départemental sport 25m division 1, Didier Grunenwald termine 1er avec un score de 619 points sur 700 et Eric Meyer termine 3e avec un score de 597 points sur 700.

La société de tir a aussi organisé deux journées découverte pour les plus jeunes pendant les vacances d'été au tir au plomb calibre 4,5 mm.

La société de tir vous donne rendez-vous le 7 juillet 2013 pour son traditionnel tir public.

Le Président, Didier GRUNENWALD

### Recettes du monde à Oderen

Cap vers le grand sud, plus précisément au sud-ouest de l'Océan Indien, au large de l'Afrique et de l'île de Madagascar. Nous allons rejoindre l'île de La Réunion. Et oui à Oderen nous côtoyons des réunionnais. La cuisine réunionnaise est à l'image de sa population et de sa culture : un véritable « melting pot ». Je vous propose celles-ci : un rougail de saucisses et en dessert un flan coco.

#### **LE ROUGAIL DE SAUCISSES**

- 1 kg de saucisse de Toulouse ou de chipolatas.
- 2 boîtes de tomates concassées ou si c'est la saison. 5 à 6 tomates fraîches.
- 3 oignons émincés.
- 2 gousses d'ail.
- 2 pincées de curcuma
- piment selon vos envies
- 1 pincée de gingembre, sel, poivre et un d'huile.

Couper les saucisses en rondelles épaisses et faîtes les revenir à la poêle dans très peu d'huile.

Ajouter les oignons : il faut que ce soit bien caramélisé, ca donne un bon goût au plat.

Ajouter les tomates, l'ail, les épices, saler et poivrer. Laisser réduire pendant 30 mn sur feu très doux.

Le plat est prêt lorsque les tomates sont bien compotées. Vous pouvez accompagner ce plat de riz thaï ou basmati.





#### **LE FLAN COCO**

- ¾ l de lait.
- 150g de sucre roux
- ½ gousse de vanille
- 5 œufs
- 200g noix de coco râpée fraîche ou séchée.
- Caramel liquide

Faire tièdir le lait avec une gousse de vanille. Hors du feu, ajouter le sucre et mélanger.

Battre les œufs en omelette. Verser le lait tiède sur les œufs en mélangeant rapidement pour éviter qu'ils coaquient. Ajouter la noix de coco râpée et mélanger.

Verser la préparation dans un moule à manqué. Le flan doit cuire au bain-marie pendant 50mn, température

Laisser refroidir le flan et le servir nappé de caramel.

### Trucs et astuces en cuisine

Dans certaines recettes, on nous demande d'utiliser du concentré de tomates : 1 ou 2 cuillères grand maximum. **Et que fait-on avec le reste ?** Si on ne le réutilise pas de suite, vous pouvez mettre le reste dans des bacs à glaçons... et hop au congélateur, au lieu de perdre une demi-boîte.

## Solution des mots croisés de juin 2012

## **Les PLANTES DU MASSIF VOSGIEN**

	1	
	2 5 10	
	3 4 6 7 8 9 11 12 13 14 15 16	_
A/B/C	BRUYERE AUBEPINE ACHILLEE	
	A 0 E 0	
D/E	R CAMPANULE DAPHNE C	
	D O I A T Y G	
F/G/H	ABSINTHE BLEUET CHARDON C	
	N S C L U O U O A R	
1/J	EPILOBE HORRQRIAIRELLE	
	U I N A U E R E	
K	BOURDAINE E E H N	
L	R D ANGELIQUE D U	
	C F E C O L	
M/N	E C R E S S O N B O U T O N N A	
	A N T O T	
- 1-	O U R D	
O / P	A R M O I S E C A R L I N E	
0.45	A G	
Q/R		
	N E A	
c		
S		
	A	



### Mots croisés, proposé par Patrick MARBACH

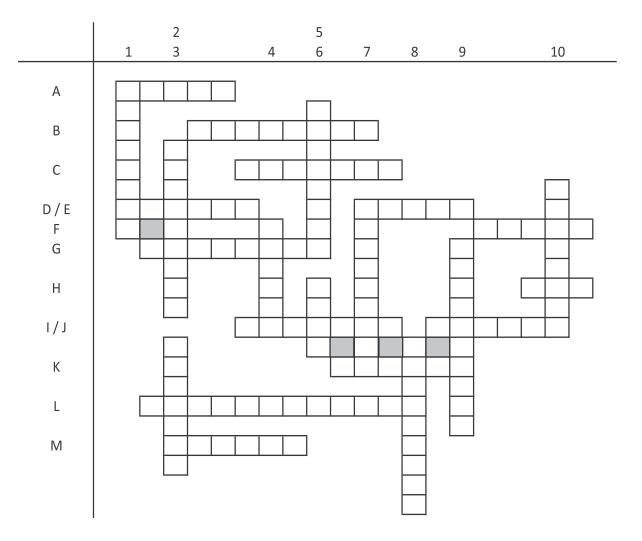
### Les PLANTES DU MASSIF VOSGIEN de F à P

#### **HORIZONTALEMENT:**

- A petite, grande, alcée ou musquée, proche de la violette.
- B grande plante d'altitude protégée, fleur jaune, racines utilisées.
- C citronnelle des Carmes.
- D ortie blanche " sugerlee "
- E arbrisseau à balais, fleur jaune.
- F plante potagère urticante.
- G blanche ou noire, condiment très prisé.
- H parasite, baies blanches toxiques, décoratif en fin d'année.
- I scabrieuse sauvage dite oreille d'âne, fleur mauve.
- J sauvage, fleur de la Trinité, violette ou jaune sur les chaumes, esprit
- K petit fruit rouge des bois, très sucré et odorant.
- L herbe à mille trous, fleur jaune.
- M parasite grimpant ou terrestre.

#### **VERTICALEMENT:**

- 1 arbrisseau aux baies noires et au suc violet, "brimbelle" pour nos voisins.
- 2 fruit rouge à saveur acide et sucré
- 3 plante potagère, synonyme d'argent.
- 4 marjolaine sauvage.
- 5 rhubarbe des moines, vertu des sages
- 6 arbuste à feuilles épineuses, baies rouges, décoratif.
- 7 arbuste dont les baies aromatisent notre plat régional.
- 8 dent de lion, fleur jaune, jeunes pousses comestibles au printemps.
- 9 marguerite blanche, "au ras" c'est très sommaire.
- 10 petite cousine de la rose trémière, évoque un bonbon.



## Jeu-concours pour nos petits lecteurs!

Pour nos petits lecteurs, nous organisons un jeu-concours de coloriage, à rapporter en Mairie avant le 31 janvier 2013. Les plus belles créations seront récompensées.



Nom:	Drénom ·
NOIII .	Piellolli

## Liste des gagnants du jeu-concours de coloriage Bulletin de juin 2012

Les gagnants sont invités à venir retirer leur lot, en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

DALDOSSO Emilie - ELMENTHALER Y-Linh - FEDER Thomas - HALLER Camille HERRGOTT Valentin - MIESCH Louane - RAHIM Anaïs - RAHIM Cerine RUSCH Leelou - STEMPFLIN Marie - WELKER Johnny

## Plan de déneigement - Hiver 2012/2013



Horaire du chauffeur de service

4h00-12h00 13h30-16h30

Horaire du second chauffeur

7h30-12h00 13h30-20h00

Horaires du déneigement des trottoirs 5h00-12h00

Zone Gorth - Raingott-Sutterley

Zone Hensbach - Maerel-Corbeaux

Zone Durrenbach - Tschar- Bel-air

Ie mardi ce sera la

La semaine commence le lundi par la rue avec la couleur dédiée et ensuite le mardi ce sera la suivante et ainsi de suite avec une remise à zéro tous les lundis afin d'observer une alternance rigoureuse.

## Dates des prochaines collectes

**ORDURES ENCOMBRANTES NON MÉTALLIQUES:** 

**Vendredi 30 novembre 2012.** Nous vous conseillons de les sortir la veille.

ORDURES D3E - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques :

**Samedi 10 novembre 2012** de 8h30 à 11h30 à Wesserling.

## Calendrier des manifestations - novembre 2012 à février 2013

NOVEMBRE								
3	s	Théâtre alsacien	20h30	Salle socio- éducative	CERCLE STE MARIE	WILHELM Jean-Marc 03/69/07/57/47 jwilhelm@etgfrance.com		
10	s	Théâtre alsacien	20h30	Salle socio- éducative	CERCLE STE MARIE	WILHELM Jean-Marc 03/69/07/57/47 jwilhelm@etgfrance.com		
11	D	Cérémonie du 11 novembre	9h40	Place Corps Francs Pommiès	MAIRIE D'ODEREN	MAIRIE D'ODEREN 03/89/82/60/53 mairie-oderen@wanadoo.fr		
"		Vente de calendriers - SP	14h00	Village	AMICALE SP	DELETTRE Noël 06/07/88/14/84 nodel@wanadoo.fr		
16	V	Théâtre alsacien	20h30	Salle socio- éducative	CERCLE STE MARIE	WILHELM Jean-Marc 03/69/07/57/47 jwilhelm@etgfrance.com		
18	D	Théâtre alsacien avec choucroute	12h00	Salle socio- éducative	CERCLE STE MARIE	WILHELM Jean-Marc 03/69/07/57/47 jwilhelm@etgfrance.com		
23	V	Théâtre alsacien	20h30	Salle socio- éducative	CERCLE STE MARIE	WILHELM Jean-Marc 03/69/07/57/47 jwilhelm@etgfrance.com		
24	S	Théâtre alsacien	20h30	Salle socio- éducative	CERCLE STE MARIE	WILHELM Jean-Marc 03/69/07/57/47 jwilhelm@etgfrance.com		
				DECE	MBRE			
1	S	BREDALAMARK	14h00 19h00	Cour de l'école	ODR'ANIM	SCHERLEN Jean Luc 06/80/25/30/20 jean-luc.scherlen@wanadoo.fr		
2	D	BREDALAMARK	8h00 18h00	Cour de l'école	ODR'ANIM	SCHERLEN Jean Luc 06/80/25/30/20 jean-luc.scherlen@wanadoo.fr		
9	D	Repas de Noël des Aînés	12h00	Salle des Fêtes Alsatia	MAIRIE	MAIRIE D'ODEREN 03/89/82/60/53 mairie-oderen@wanadoo.fr		
15	s	Vente de calendriers	Toute la journée	Village	ASO	SCHMIDT Pierre 06/34/17/06/50 pierre-schmidt@hotmail.fr		
.5	3	Soirée familiale	19h30	Salle socio éducative	CERCLE STE MARIE	WILHELM Jean-Marc 03/69/07/57/47 jwilhelm@etgfrance.com		
28	V	DON DU SANG	16h00 à 19h30	ODEREN - Salle socio éducative	AMICALE DES DONNEURS DE SANG	ANDRE Jean Marie 03/89/82/71/20 jeanmarie.andre74@sfr.fr		
	JANVIER 2013							
5	s	Vœux du Maire	17h00	Salle socio- éducative	Mairie d'Oderen			
	FÉVRIER 2013							
9 10	S D	Quête de la Chorale	Journée	Village	Chorale	MARRER Paul 03/89/82/62/16 paul.marrer@wanadoo.fr		
22	V	Don du Sang	15h30	Foyer Communal de Fellering	Amicale des Donneurs de Sang	ANDRE Jean-Marie 03/89/82/11/04		



Mairie d'Oderen 54, Grand'Rue 03 89 82 60 53

#### **Horaires d'ouverture :**

- du lundi au ieudi de 10h à 12h et de 16h à 18h
- le vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h



Directeur de la publication : ALLONAS Francis, Maire **Responsable :** WYSS Éliane, Adjointe **Crédit photos :** Mairie d'Oderen

Imprimé à 680 ex. Novembre 2012. Bulletin 3 / 3. Distribué par les membres du Conseil Municipal.

Dépôt légal nº 726

conception & impression publi-h ZA rue de la Scierie - Uffholtz - CERNAY Tél. 03 89 75 51 43 Imprimé sur papier recyclé.



## A vos plumes !!!

Toujours à votre écoute, vous pouvez formuler ci-dessous vos observations, critiques, suggestions ou conseils, et les adresser :



### Pharmacies de garde (Novembre et décembre)

#### **NOVEMBRE 2012**

Ph. Schwarzenbart (Wesserling) - férié **ven 16** Ph. de la Vallée (St-Amarin) **ven 2** Ph. Ginglinger (Cernay) sam 17 Ph. des Trois Sapins (Thann) sam 3 Ph. du Marché (Cernay) **dim 18** Ph. des Trois Sapins (Thann)

dim 4 Ph. du Marché (Cernay) **lun 19** Ph. Schwarzenbart (Wesserling) **lun 5** Ph. des Trois Sapins (Thann) mar 20 Ph. de la Croisière (Cernay) mar 6 Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay) mer 21 Ph. St-Jacques (Thann)

jeu 22 Ph. du Grand Ballon (Bitschwiller) **mer 7** Ph. de la Collégiale (Thann)

**jeu 8** Ph. de la Croisière (Cernay) ven 23 Ph. Oberlin (Oderen) **ven 9** Ph. Oberlin (Oderen) **sam 24** Ph. de la Collégiale (Thann)

dim 25 Ph. de la Collégiale (Thann) sam 10 Ph. St-Jacques (Thann) dim 11 Ph. Ginglinger (Cernay) **lun 26** Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)

**lun 12** Ph. du Grand Ballon (Bitschwiller) mar 27 Ph. Beyrath (Vieux-Thann) mar 13 Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay) mer 28 Ph. de la Thur (Moosch) mer 14 Ph. Beyrath (Vieux-Thann) **jeu 29** Ph. du Marché (Cernay) **jeu 15** Ph. de la Thur (Moosch) **ven 30** Ph. de la Vallée (St-Amarin)

Pharmacies ouvertes l'après-midi: jeudi 3 à Wesserling, jeudi 8 et samedi 10 à Oderen, jeudi 15 et samedi 17 à Moosch, jeudi 22 et samedi 24 à St-Amarin.

### **DÉCEMBRE 2012 - JANVIER 2013**

sam 1 Ph. Oberlin (Oderen) **lun 17** Ph. de la Collégiale (Thann)

dim 2 Ph. Oberlin (Oderen) mar 18 Ph. de la Thur (Moosch)

lun 3 Ph. Ginglinger (Cernay) mer 19 Ph. Schwarzenbart (Wesserling)

mar 4 Ph. de la Croisière (Cernay) **jeu 20** Ph. des Trois Sapins (Thann) **mer 5** Ph. St-Jacques (Thann) ven 21 Ph. Oberlin (Oderen)

Ph. du Grand Ballon (Bitschwiller) sam 22 Ph. Ginglinger (Cernay) **ven 7** Ph. Beyrath (Vieux-Thann) dim 23 Ph. St-Jacques (Thann)

sam 8 Ph. Schwarzenbart (Wesserling) **lun 24** Ph. du Marché (Cernay) **dim 9** Ph. Schwarzenbart (Wesserling) mar 25 Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay) **lun 10** Ph. Beyrath (Vieux-Thann) mer 26 Ph. Beyrath (Vieux-Thann)

**mar 11** Ph. de la Thur (Moosch) **jeu 27** Ph. de la Vallée (St-Amarin) mer 12 Ph. du Marché (Cernay) **ven 28** Ph. de la Collégiale (Thann)

**jeu 13** Ph. Ginglinger (Cernay) sam 29 Ph. du Grand Ballon (Bitschwiller) **ven 14** Ph. de la Vallée (St-Amarin) dim 30 Ph. du Grand Ballon (Bitschwiller) sam 15 Ph. de la Croisière (Cernay) **lun 31** Ph. de la Thur (Moosch)

mar 1 Ph des Trois Sapins (Thann) **dim 16** Ph. de la Croisière (Cernay)

Pharmacies ouvertes l'après-midi: jeudi 1er à Oderen, jeudi 6 et samedi 8 à Wesserling, jeudi 13 et samedi 15 à Moosch, jeudi 20 et samedi 22 à St-Amarin, jeudi 27 et samedi 29 à Wesserling.